CALCUL DE L'IMPOT 2017 SUR LES REVENUS 2016

(simulation réalisée sur le site www.impots.gouv.fr)

Le présent document constitue une évaluation du montant de l'impôt sur le revenu calculé, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies et qui sont reproduites ci-dessous.

Il ne saurait engager l'administration sur le montant définitif de l'impôt à acquitter par le demandeur.

Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis d'impôt. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un paiement ou d'un avantage quelconque.

Compte tenu des éléments que vous avez saisis, le montant de votre impôt net à payer s'élève à 585 euros

Résultat

Nombre de personnes à charge	
Transite de percentre d'enarge	C
Nombre de parts	1.5
Revenu brut global ou déficit	23119
CSG déductible	25
Charges déductibles	400
Revenu net imposable ou déficit à reporter	22694
Droits simples	1138
Décote	312
Réduction sous condition de revenu	124
Impôt avant imputations	702
Crédit prélèvement forfaitaire sur dividendes et intérêts 2015	117
Impôt sur le revenu net	585
MONTANT NET À PAYER *	585
MONTANT NET À RESTITUER *	
MONTANT NET À RESTITUER * Ce montant est la somme de l'impôt sur le revenu net et des prélèvements sociaux.	
MONTANT NET À RESTITUER * Ce montant est la somme de l'impôt sur le revenu net et des prélèvements sociaux. Détail des charges déductibles	
MONTANT NET À RESTITUER * Ce montant est la somme de l'impôt sur le revenu net et des prélèvements sociaux. Détail des charges déductibles Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	
MONTANT NET À RESTITUER * Ce montant est la somme de l'impôt sur le revenu net et des prélèvements sociaux. Détail des charges déductibles Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	400
Détail des réductions d'impot et crédits d'impot	400
MONTANT NET À RESTITUER * Ce montant est la somme de l'impôt sur le revenu net et des prélèvements sociaux. Détail des charges déductibles Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs Détail des réductions d'impot et crédits d'impot Crédit prélèvement forfaitaire sur dividendes et intérêts 2015	400